

LE POIDS DE LA MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Une exploration des imaginaires historiques des experts des politiques de défense et de sécurité de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne

Mathias Delori

L'Harmattan | « [Politique européenne](#) »

2011/2 n° 34 | pages 231 à 241

ISSN 1623-6297

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2011-2-page-231.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE POIDS DE LA MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.**Une exploration des imaginaires historiques
des experts des politiques de défense et de sécurité
de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne**

L'actualité internationale de ces dernières années a conduit de nombreux observateurs à relever que l'Union européenne peine à se doter d'une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) digne de ce nom (Menon, 2002 ; Wilde d'Estmael *et al.*, 2004 ; Merchet, 2009). L'épisode de la guerre en Irak est dans toutes les mémoires : en dépit de quelques avancées institutionnelles dans le domaine diplomatique (création d'un poste de Haut représentant de l'Union pour la politique étrangère) et militaire (*cf.* les institutions de la Politique européenne de sécurité et de défense, [PESD]), force est de constater que les pays européens peinent à se mettre d'accord sur les grandes options de politique étrangère : quelle attitude adopter à l'égard de la Chine ? Comment doit s'articuler l'alliance avec les États-Unis ? Quel contenu doit-on donner au partenariat avec la Russie ? Quels sont les intérêts de l'Europe au Moyen-Orient ?, etc. (Howorth, 2002)

Une grille de lecture d'inspiration constructiviste ou sociologique permet d'avancer dans la compréhension des mésententes évoquées plus haut en pointant du doigt le fait que même si des processus fragmentaires et localisés d'européanisation sont manifestement à l'œuvre (Irondele et Vennesson, 2002 ; Pajon, 2003 ; Bagayoko, 2006 ; Mérand, 2008), les pays européens en général – et la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni en particulier – ne partagent pas (encore ?) une même « identité de politique étrangère » (Berger, 1996 ; Güssgen, 2002) : ils diffèrent dans leur conception de Soi et de l'Autre (les États-Unis sont-ils un partenaire spécial, un allié, un rival ?), et ne partagent pas les mêmes

mythes de politique étrangère ni, plus généralement, le même imaginaire politique. Cette recherche en cours se propose approfondir cette piste de recherche en explorant les représentations historiques (inter)subjectives ou « mémoires » qui façonnent les identités de politique étrangère de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

La présentation du projet de recherche suit la démarche suivante : nous exposons dans une première partie le cadre théorique de cette étude : la problématique du poids de la mémoire sur la politique étrangère. Nous explicitons ensuite les raisons pour lesquelles nous proposons de focaliser l'attention sur un cas particulier : les « experts » des politiques de défense et de sécurité. La dernière section de ce texte expose la méthode et les questions de recherche.

Le poids de la mémoire sur la politique étrangère

La science politique a depuis longtemps mis en évidence que la mémoire est présente dans la politique étrangère à travers les usages stratégiques qu'en font les acteurs. Selon cette approche d'inspiration rationaliste (Delori, Deschaux-Beaumes *et al.*, 2009), la mémoire serait surtout un « objet » de la politique étrangère : une ressource dont les acteurs peuvent faire usage à des fins politiques. Si elle permet d'éclairer un grand nombre de phénomènes, cette perspective ne saurait constituer une théorie complète de la présence du passé dans la politique étrangère. Comme le remarque Valérie Rosoux, la mémoire est toujours en tension entre deux logiques : « On ne peut réduire le jeu mémoriel à un mouvement qui partirait du présent vers le passé (ou l'inverse). L'importance respective de ces deux termes peut varier : il peut être question de primauté du présent, mais aussi de primauté du passé » (Rosoux, 2002, 155). Cette idée est bien rendue par la métaphore heureuse (mais qui ne fonctionne malheureusement que dans la langue anglaise) de Martin Heisler selon lequel la mémoire gagnerait à être appréhendée en termes de « *currency of the past* » (plutôt que « *presence of the past* ») (Heisler, 2008) : la mémoire est à la fois un « objet » en constante redéfinition, quelque chose dont chaque individu fait « usage » (comme une monnaie/*currency*) mais également un legs, un héritage, un « sujet » de la politique étrangère.

Quelques auteurs ont croisé par la bande cette problématique dans leurs recherches sur les identités française, allemande et britannique de

politique étrangère (Buffet et Hauser, 1998 ; Larose, Lemay *et al.*, 2004 ; Schrafstetter, 2004). John Baylis s'est par exemple intéressé au poids du mythe de la relation privilégiée américano-britannique sur la politique étrangère britannique (Baylis, 1984). Ce mythe s'apparente à un récit mythifié d'un épisode historique réel : la coopération militaire entre les États-Unis et le Royaume-Uni au cours des années 1941-1945. John Baylis montre que ce récit mettant en intrigue une solidarité sans faille entre les deux pays est devenu, après 1945, un élément central de l'identité britannique de politique étrangère. La force de ce « lieu de mémoire » (Nora, 1997) permettrait de comprendre pourquoi les responsables britanniques tendent¹ à penser leurs intérêts de politique étrangère dans les mêmes termes que leurs collègues américains. Des études similaires existent en ce qui concerne la France (Gordon, 1993 ; Chuter, 1996) et l'Allemagne (Larose, Lemay *et al.*, 2004). Elles suggèrent que les identités des politiques étrangères française, allemande et britannique sont surtout alimentées par des mythes nationaux.

Cette recherche s'inscrit dans cette perspective tout en proposant de sociologiser la notion de « mythe historique ». Telle qu'elle est mobilisée dans la littérature, cette notion présente en effet le défaut de sembler déconnectée des acteurs qui produisent, concrètement, la politique étrangère. Cette littérature se focalise sur les imaginaires historiques des responsables officiels ou des opinions publiques et laisse par conséquent dans l'ombre les autres acteurs clefs de la politique étrangère : « conseillers du prince », experts, entités bureaucratiques, groupes de pression, etc. (Allison, 1971). Ce projet de recherche se propose d'éclairer ce point aveugle en plaçant la focale sur un groupe d'acteurs particulier : les experts des politiques de défense et de sécurité. Nous expliquons dans les pages suivantes les raisons de cette focale.

Une enquête centrée sur les experts des politiques de défense et de sécurité

À travers l'expression « experts des politiques de défense et de sécurité » nous désignons l'ensemble des acteurs auxquels les pouvoirs publics reconnaissent une compétence particulière sur les questions relatives à

¹ John Baylis note que cette règle souffre quelques exceptions. Pensons par exemple à l'attitude des britanniques pendant la guerre du Vietnam.

l'usage de la force armée. Cette définition englobe, concrètement, les spécialistes civils des *think tanks* spécialisés sur les questions stratégiques et les auteurs de la réflexion doctrinale des organisations militaires (Venesson, 2008). Les raisons de focaliser l'attention sur ce groupe d'acteurs sont à la fois théoriques et empiriques.

Enjeu théorique : objectiver le poids du passé sur un « cas fort »

Dans un article de la *Revue française de science politique* consacré à un ouvrage que nous avons co-dirigé sur le choix rationnel (Delori, Deschaux-Beaumes *et al.*, 2009), Pierre Favre avance l'hypothèse que la rationalité des décisions des acteurs politiques serait proportionnelle à l'importance ou à la lourdeur de celles-ci (Favre, 2010). Il observe par exemple, en s'appuyant sur l'ouvrage de Ian Kershaw sur les « dix décisions qui ont changé le monde » (Kershaw, 2009), que la décision de partir en guerre met généralement en scène divers acteurs qui pèsent et soupèsent pendant de nombreuses heures les conséquences de leurs choix. Cette réflexion est intéressante pour notre propos car elle signale que notre cas d'étude – les experts des politiques de défense et de sécurité – constitue *a priori* un « cas fort » pour notre problématique centrée sur le poids de la mémoire sur la politique étrangère.

Une revue de la littérature sur le rapport à l'histoire des experts des politiques de sécurité et de défense confirme ce diagnostic. La plupart des études du champ des « *security studies* » présentent en effet ces acteurs comme des individus rationnels dont le rapport à l'histoire serait principalement instrumental. Selon cette grille de lecture, leurs intérêts seraient déterminés dans le temps de l'action et l'histoire ne constituerait, pour reprendre une métaphore de S. Hoffman, qu'un « sac à surprises » où chacun pourrait puiser des exemples pour légitimer sa position ou se rapprocher du modèle de la rationalité absolue (Jervis, 1976, 217; May et Neustadt, 1986; Vertzberger, 1986; Khong, 1992; Jarosz et Nye, 1993; Kier, 1997).

Cette interprétation selon laquelle les experts des politiques de défense et de sécurité entretiendraient un rapport purement instrumental avec l'histoire n'est pas invraisemblable. Outre l'argument de P. Favre évoqué plus haut, on pourrait avancer la thèse que ces « conseillers du Prince » sont socialement construits, depuis l'époque moderne, pour penser de manière rationnelle. Ils évoluent dans une sphère sociale, le domaine dit

de « *High politics* », où les préférences sont bien définies (garantir la sécurité d'une population ou l'intégrité d'un territoire) et où des institutions (les académies militaires par exemple) invitent les acteurs à réfléchir au meilleur moyen pour parvenir à leurs fins. Il semble donc intéressant, du point de vue théorique, de mettre à l'épreuve notre problématique sur ce cas précis. Si nous parvenons à mettre en évidence que l'imaginaire historique de ces acteurs prétendument rationnels est peuplé de souvenirs individuels, de mémoires sociales et de mythes historiques, nous aurons fait un grand pas dans l'objectivation du phénomène du « poids du passé ».

Enjeu empirique: contribuer à la recherche sur les politiques étrangères en Europe

Un second argument plaide pour le choix de cette étude de cas : l'analyse des politiques publiques a depuis longtemps mis en évidence le rôle joué par les experts dans la genèse et la mise en œuvre de l'action publique. Plusieurs explications ont été mises en avant pour expliquer le poids de l'expertise dans l'élaboration de l'action publique : la complexification du monde suite à l'accélération des innovations techniques (Callon, Lascoumes *et al.*, 2001), la sectorisation croissante de la société et de l'action publique (Muller, 2005), la fabrication artificielle par les intéressés (les experts) de situations d'incertitudes légitimant leur position (Friedberg, 1997), etc.

Comme le remarque Thomas Lindemann, on a quelques raisons de penser que ces dynamiques n'épargnent pas les politiques de défense (Lindemann, 2003). Pour commencer, l'innovation technique, qui a toujours joué un rôle décisif dans le domaine militaire, semble s'accélérer ces dernières décennies avec l'intrusion des biotechnologies, de la robotique et de l'informatique dans le métier militaire. On constate ensuite que les hauts fonctionnaires des ministères de la Défense, les responsables des industries d'armement, les officiers d'état-major et les autres « spécialistes sectoriels » voient leur rôle social s'accroître, proportionnellement, avec le mouvement de professionnalisation des armées. Les experts des politiques de défense ne manquent enfin pas de jouer la carte de la construction sociale d'un monde de plus en plus complexe : dans les doctrines militaires, l'usage de la force armée est subtilement

présenté comme une activité trop complexe pour être confiées... aux politiques.

La centralité politique de l'expertise diplomatique, stratégique et militaire se mesure d'ailleurs à un exemple concret : l'élaboration de la PESD. Comme le remarque Frédéric Mérand à la suite des travaux de Charles Grant, « les responsables politiques n'ont pas joué un rôle majeur dans l'élaboration de la PESD. Après que ces derniers eurent fixé le cadre, l'essentiel du travail fut effectué (...) par un groupe relativement restreint d'experts issus des ministères des Affaires étrangères et de la Défense de différents pays »² (Mérand, 2006, 134).

Nous mentionnons l'exemple de la PESD mais le propos se veut plus général : les experts des politiques de défense et de sécurité jouent un rôle important dans la genèse de la politique étrangère. En focalisant notre attention sur ce groupe d'acteurs, nous pourrions vraisemblablement contribuer à une meilleure compréhension des grandes orientations la politique étrangère de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni : comment ces trois pays envisagent-ils leurs relations avec les États-Unis, la Chine ou la Russie ? Comment se représentent-ils ce qu'on a coutume d'appeler la « menace islamiste » ? Partagent-ils une même conception de la puissance ? Etc.

Une méthode comparative qualitative

L'approche centrée sur les notions de mémoire et d'identité de politique étrangère implique une analyse comparative qualitative. Pour reprendre une expression d'Yves Déloye, cette méthode consiste à chercher un compromis « entre une volonté démonstrative qui sous-tend toute approche comparative et le nécessaire respect de l'historicité et de la singularité culturelle des comportements ou institutions comparés. » (Déloye, 2005, 23). Cette méthodologie implique que nous chercherons moins à compter les références à l'histoire des experts des politiques de défense et de sécurité qu'à « comprendre par interprétation » leur signification. La problématique de recherche et les premières études exploratoires

² « *Politicians did not play a major role after they had set out the basic parameters of ESDP. Much of the hard work of building ESDP (...) was developed by a relative small but international group of policy experts from foreign and defense ministries* ».

menées ces derniers mois conduisent à identifier trois questions *a priori* intéressantes :

1/ La comparaison des réflexions stratégiques dans le temps ou dans l'espace suggère que les experts des politiques de défense et de sécurité font preuve de réflexivité par rapport à notre question de recherche. Ils s'interrogent sur la possibilité « d'apprendre » de l'histoire en hésitant, semble-t-il, entre deux attitudes. La première consiste à penser que « l'art de la guerre » s'apparente à une science de telle sorte que ce qui fut vrai hier l'est encore aujourd'hui et le sera toujours demain. On peut citer à ce propos cette conviction d'Antoine-Henri Jomini selon lequel « toute la stratégie est réglée par des principes scientifiques invariables »³ (Rasmussen, 2006: 18). La conséquence logique de cette prémisse est qu'on peut, *mutatis mutandis*, tirer des leçons du passé pour envisager l'avenir. La seconde attitude repose au contraire sur l'idée que les changements (en particulier technologiques) l'emportent sur les régularités et qu'il serait donc malvenu de préparer la prochaine guerre en focalisant la réflexion sur la précédente. La première question empirique peut donc être reformulée en ces termes : dans quel « régime d'historicité » (Hartog, 2003) ou expérience du temps la réflexion stratégique se trouve-t-elle aujourd'hui ? En ces temps de redéfinition des grands concepts des politiques de sécurité et de défense, les **experts puisent-ils dans le passé les certitudes qui leur manquent pour comprendre le présent et envisager l'avenir ? (question 1/)**

2/ Les paragraphes qui précèdent dessinent en creux le poids d'une mémoire sociale particulière : celle des manuels d'histoire militaire et des traités sur la guerre que les stratèges ont fini par connaître par cœur à force de les avoir consultés. La problématique du poids de la mémoire sur les représentations historiques des experts militaires est cependant plus large. On a coutume de distinguer les mémoires individuelles, les mémoires institutionnelles et les mémoires collectives. Cette distinction est-elle pertinente ici ? Le passé personnel des acteurs influence-t-il par exemple leurs conceptions sur l'art de la guerre ? Peut-on déceler des représentations du passé partagées par l'ensemble des membres d'une organisation militaire (existe-t-il par exemple une mémoire de la guerre d'Algérie dans l'armée française) ? Dans quelle mesure les réflexions

³ « *All strategy is controlled by invariable scientific principles* ».

stratégiques sont-elles enfin façonnées par les mémoires collectives nationales? En résumé: **quelles mémoires (individuelles, organisationnelles, sociales...) structurent les représentations des experts des politiques de sécurité et de défense? (Question 2/)**

3/ Les mésententes régulières entre les pays européens dans le domaine de la politique étrangère suggèrent qu'on a probablement raison d'insister sur le caractère national de leurs identités de politique étrangère. Le vent d'européanisation qui souffle sur les systèmes politiques nationaux semble en effet avoir épargné dans une large mesure le champ de la politique étrangère et de sécurité (Güssgen, 2002 ; Menon, 2002). Divers auteurs observent cependant depuis quelques années que des phénomènes d'européanisation des identités s'esquissent et s'affirment dans certains segments des sphères bureaucratiques et politiques (Gégout, 2002 ; Ironnelle, 2003 ; Pajon, 2003 ; Woever, 2005 ; Jones et Genugten, 2008). La notion de « bruxellisation » fut ainsi mise en avant par Niagalé Bagayoko ou encore F. Mérand pour désigner ces dynamiques de changement identitaire du côté des acteurs – militaires, diplomates et haut fonctionnaires – qui portent la PESD (Bagayoko, 2006 ; Mérand, 2008). Cette dynamique ne doit certes pas être surévaluée : que pèse l'architecture institutionnelle de la PESD ou de la PESC face à la mésentente en Irak? Elle est néanmoins intéressante pour notre propos car elle nous rappelle que les identités sont constamment redéfinies dans l'interaction. Notre troisième question de recherche est donc la suivante: **les phénomènes fragmentaires d'européanisation des identités sont-ils perceptibles au niveau des représentations du passé? (Question 3/)**

Concrètement, nous proposons d'étudier les représentations historiques de trois types d'acteurs. Le premier regroupe les auteurs de la réflexion doctrinale française, allemande et britannique. Les doctrines militaires sont des « constructions intellectuelles » qui formulent « le savoir jugé nécessaire et suffisant pour guider les personnels militaires dans leur action opérationnelle » (Venesson, 2008, 81). On assiste, depuis la fin de la Guerre froide, à une multiplication des textes doctrinaux en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Nous procéderons à l'analyse de contenu de ces textes et nous ferons des entretiens avec leurs auteurs. Le deuxième groupe englobe les conseillers des centres d'analyse stratégique proches des ministères des affaires étrangères. Ces experts civils en stratégie présentent une caractéristique importante: ils prennent parfois part au débat académique sur les politiques de défense et

de sécurité. On se demandera donc si ces « acteurs multidimensionnés » (Bigo, 2003, 3) entretiennent un rapport particulier (plus documenté et moins national?) avec l'histoire. Le troisième groupe comprend les diplomates et les militaires en poste dans les institutions de la PESD à Bruxelles. L'étude des imaginaires historiques de ces acteurs devrait nous permettre de mesurer l'ampleur du phénomène d'eupéanisation évoqué plus haut.

Références bibliographiques

- Allison Graham Tillett (1971), *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and C.
- Bagayoko Niagalé (2006). « L'eupéanisation des militaires français : socialisation institutionnelle et culture stratégique. » *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, p. 49-77.
- Baylis John (1984), *Anglo-American Defense Relations, 1939-1984: the Special Relationship*, Londres, Macmillan.
- Berger Thomas U. (1996), « Norms, Identity, and National Security in Germany and Japan », in Peter J. Katzenstein, *The Culture of National Security Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, p. 317-356.
- Bigo Didier (2003). « Grands Débats dans un Petit Monde », *Cultures et conflits*, vol. 1, n° 26 (article en ligne).
- Buffet Cyril et Béatrice Hauser (1998), *Haunted by History. Myths in International Relations*, Oxford, Bergham Books.
- Callon Michel, Pierre Lascoumes *et al.* (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Chuter David (1996). *Humanity's soldier: France and International Security, 1919-2001*, Oxford, Berghahn Books.
- Delori Mathias, Delphine Deschaux-Beaumes *et al.* (2009), *Le Choix rationnel en science politique. Débats critiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Déloye Yves (2005), « Le goût de la comparaison », in Emmanuel Nadal, Marianne Marty et Céline Thiriot, *Faire de la politique comparée. Les terrains du comparatisme*, Paris, Karthala, p. 21-28.
- Favre Pierre (2010). « Vers un basculement des paradigmes dans la science politique française. À propos de l'ouvrage « Le choix rationnel en science politique. Débats critiques ». » *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 5, p. 997-1022.
- Friedberg Ehrard (1997 [1993]). *Le Pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*, Paris, Le Seuil.

- Gégout Catherine (2002), « The French and the British Change in Position in the CESDP: A Security Community and Historical Institutional Perspective », *Politique européenne*, n° 8, p. 62-87.
- Gordon Philip H. (1993), *A Certain Idea of France: French Security Policy and the Gaullist Legacy*, Princeton, Princeton University Press.
- Güssgen Florian (2002). « The Missing Link: The Non-Europeanization of Foreign Services », *Politique européenne*, n° 8, p. 109-130.
- Hartog François (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil.
- Heisler Martin (2008), « The Political Currency of the Past: History, Memory and Identity », *ANNALS of the American Academy of Political Science*, vol. 617, p. 14-24.
- Howorth Jolyon (2002), « The CESDP and the Forging of a European Security Culture », *Politique européenne*, n° 8, p. 88-108.
- Irondelle Bastien (2003). « Europeanization Without the European Union? French Military Reforms 1991-1996 », *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n° 2, p. 208-226.
- Irondelle Bastien et Vennesson Pascal (2002), « La défense européenne: un objet de science politique », *Politique européenne*, n° 8, p. 5-12.
- Jarosz William W. et Nye Joseph Samuel (1993), « The Shadow of the Past: Learning from History in National Security Decision Making », in Philip D. Tetlock, *Behavior, Society, and International Conflict*, New York, Oxford University Press.
- Jervis Robert (1976), *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press.
- Jones Erik et Saskia Van Genugten (2008), « The Future of European Foreign Policy », *Journal of European Integration*, vol. 30, n° 1, numéro spécial, p. 1-5.
- Kershaw Ian (2009), *Choix fatidiques: dix décisions qui ont changé le monde, 1940-1941/Ian Kershaw*, Paris, Le Grand livre du mois.
- Khong Yuen Fooong (1992), *Analogies at War*, Princeton, Princeton University Press.
- Kier Elisabeth (1997), *Imagining War: French and British Military Doctrine Between the Wars*, Princeton, Princeton University Press.
- Larose Martin, Lemay Benoit *et al.* (2004), « L'Allemagne entre la défense d'une identité occidentale et d'une identité germano-européenne », *Études Internationales*, vol. XXXV, p. 125-148.
- Lindemann Thomas (2003), « Faire la guerre mais laquelle? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques. » *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 5, p. 675-706.
- May Ernest R et Neustadt Richard E. (1986), *Thinking in Time: the Uses of History for Decision-Makers*, New York, Collier.
- Menon Anand (2002). « Playing with Fire: the European Union's Defence Policy » *Politique européenne*, n° 8, p. 32-46.

- Mérand Frédéric (2006), « Social Representations in the European Security and Defence Policy », *Cooperation and Conflict*, vol 41, n° 2, p. 131-152.
- Mérand Frédéric (2008), *European Defense Policy*, Oxford, Oxford University Press.
- Merchet Jean-Dominique (2009), *Défense européenne, la grande illusion*, Paris, Larousse.
- Muller Pierre (2005), « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, p. 155-187.
- Nora Pierre (1997), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.
- Pajon Christophe (2003), « L'Europe de la défense et la transformation des identités militaires: quelle européanisation?: le cas des acteurs militaires britannique, allemand, français », *Politique européenne*, n° 10, p. 148-171.
- Rasmussen Mikkel Vedly (2006), *The Risk Society at War*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rosoux Valérie (2002), *Les Usages de la mémoire dans les relations internationales: le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*, Bruxelles, Édition Bruylant.
- Schrafstetter Susanna (2004), « The Long Shadow of the Past. History, Memory and the Debate over West Germany's Nuclear Status, 1954-1969 », *History and Memory*, vol. 16, n°
- Venesson Pascal (2008), « Penser les guerres nouvelles: la doctrine militaire en questions », *Pouvoirs*, n° 125, p. 81-92.
- Vertzberger Yaacov (1986), « Foreign-Policy Decisionmakers as Practical-Intuitive Historians: Applied History and Its Shortcomings », *International Studies Quarterly*, vol. 30, n° 2, p. 223-247.
- Wilde d'Estmael Tanguy de (2004), « L'Union européenne: acteur internationale atypique », in Claude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael *La Politique étrangère: le modèle classique à l'épreuve*, Bruxelles, Bern, Berlin, P. Lang, p. 262-295.
- Woever Ole (2005), « European Integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation, and Europe », in David Howarth *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, p. 33-67.